



Procès-verbal de la séance du Conseil Général

Séance du 10 décembre 2014 selon convocation.

La séance débute à 19h30 sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Préavis n°2014-07 concernant l'augmentation du plafond de cautionnement au profit de l'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE).
5. Préavis n°2014-08 concernant la demande de crédit complémentaire au budget 2014 de CHF 25'000.- pour la réfection du pont enjambant la rivière du Sauteruz entre le Moulin-Pacot et le Pescadou.
6. Préavis n°2014-09 concernant le budget pour l'année 2015.
7. Communications de la Municipalité.
8. Propositions individuelles et divers.

M. le Président demande la modification du point 2 en ajoutant : nominations statutaires.

L'ordre du jour est accepté avec la modification.

1. Appel.

Sont absents excusés:

Mmes Aerni Anne-Marie, Bey-Kramer Sylvia, David Isabelle, David Germaine, Jordan Luzia, Jordan Brigitte, Zeller Zoé et MM. Aerni Alain, Brocard Gaël, Ménard Bertrand.

Sont absents non-excusés :

Mme Rousseau Lucie et MM. Baehler Jean-Luc et Melis Mario.

Le Conseil Général compte à ce jour, 43 membres, 30 sont présents pour débiter cette séance.

2. Assermentation des nouveaux membres et nominations statutaires.

Aucun nouveau membre n'est assermenté.

Suite à la démission de M. Denis Gavillet du conseil, il y a une place vacante à commission de recours. M. Yann Gachet se propose. Il est élu par acclamations à la commission de recours.

3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2014 est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.



4. Préavis n°2014-07 concernant l'augmentation du plafond de cautionnement au profit de l'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE).

Chaque membre a reçu le préavis n°2014-07 ainsi que le rapport de la commission des finances avec la convocation. Mme Véronique Laurent-Zeller nous donne au beamer une présentation afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'ASIRE. Elle nous parle de la stratégie vision 2020, du plan d'investissement détaillé jusqu'en 2025 et la constitution d'un groupe de travail, par le préfet, afin de définir le rythme des investissements en lien avec la capacité financière des communes et les exigences du Canton liées à la LEO, Harnos et le journée continue des élèves. Elle précise que les 2 délégués de notre commune vont soutenir activement les avis de la municipalité lors des séances de l'ASIRE. En conclusion, la Municipalité demande au conseil, d'augmenter le plafond de risques pour cautionnements et autres engagements à CHF 1'000'000.- et d'octroyer un cautionnement de CHF 800'000.- à l'ASIRE. Mme Marie-France Weber dit que suite à l'introduction de l'horaire continu, le coût des transports a dû diminuer. Mme Véronique Laurent-Zeller dit qu'il y a encore beaucoup de coût de transport pendant le temps scolaire. M. Pierre-Francois Duc demande si on arrive au maximum du plafond de cautionnement ? M. le Syndic pour le moment on a droit à 50 % du plafond d'endettement donc CHF 1'050'000.-. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues séance tenante par M. Laurent Zahnd et recommande à l'unanimité d'accepter ce préavis tel que présenté et précise qu'il s'agit bien de l'augmentation du plafond de cautionnement et qu'il n'en résulte aucun impact financier pour notre commune.

Le vote est effectué à mains levées, les conclusions du rapport de la commission des finances concernant le préavis n°2014-07 sont acceptées avec 24 voix, 1 avis contraire et 3 abstentions.

5. Préavis n° 2014-08 concernant la demande de crédit complémentaire au budget 2014 de CHF 25'000.- pour la réfection du pont enjambant la rivière du Sauteruz entre le Moulin-Pacot et le Pescadou.

Chaque membre a reçu le préavis n°2014-08 ainsi que le rapport de la commission des finances. M. Michel David nous présente au beamer, un plan de situation du pont, des photos montrant son état et un descriptif des travaux prévus. Il nous donne également des explications concernant les dépenses thématiques. Le coût des travaux pour la Commune de Rueyres est estimé à CHF 25'000.- TTC et le financement se fera par la trésorerie courante et entraîneront une charge supplémentaire au budget de fonctionnement 2014. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues séance tenante par M. Daniel Reymond est recommande d'accepter le préavis n°2014-08 tel que présenté. M. le Président précise qu'il n'y a pas eu de commission ad hoc car c'est la commune de Pailly qui le maître de l'ouvrage. M. Patrick Weber demande qu'elle est la fréquentation de passage sur ce pont ? M. Michel David, il donne accès au Pescadou et aux forêts de la commune, donc chaque semaine environ. Plus de questions n'étant posées, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission des finances, concernant le préavis n° 2014-08 sont acceptées à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire.

6. Préavis n°2014-09 concernant le budget pour l'année 2015.



Chaque membre a reçu un exemplaire du budget 2015, le préavis n°2014-09 ainsi que le rapport de la commission des finances avec la convocation. M. le Syndic énumère les postes en expliquant les variations importantes. Le Budget est bouclé avec un excédent de charges de CHF 1'366.-. M. Pierre-François Duc demande si la part aux écoles va continuer d'augmenter ? M. le Syndic, vu les futurs investissements prévus, la tendance est à l'augmentation. Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues séance tenante par M. Daniel Reymond et recommandent d'adopter le budget 2015 tel que présenté par la Municipalité. Le vote est effectué à mains levées, les conclusions du rapport de la commission de finances concernant le préavis n° 2014-09 pour le budget 2015 sont acceptées à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

7. Communications de la Municipalité.

M. Pietro Ricci nous présente au beamer les quelques modifications nécessaires à la réalisation de la place du village, notamment le réaménagement des jeux et la modification des bancs. Les travaux débiteront au printemps. Il rappelle que le marché de Noël a lieu le 13 décembre. M. le Syndic : Nous sommes déçus que le projet de fusion ait échoué, et allons nous positionner pour la suite au courant de janvier, les infos suivront. Il remercie la population pour le vote.

8. Propositions individuelles et divers.

M. Claude Jordan demande si les salles du collège sont toujours utilisées par l'école ? Mme Véronique Laurent-Zeller, oui jusqu'à la rentrée scolaire 2015.

M. Olivier Bourgeois nous présente une initiative cantonale, initiée par les Jeunes PLR, « pour plus de démocraties » et recommande aux personnes de la signer. M. le Président nous informe que le nouveau règlement du Conseil est à disposition au greffe et bientôt sur le site de la commune. La prochaine séance aura lieu le 24 juin 2015 à 20h. Il remercie les commissions et la Municipalité pour le respect des délais ainsi que ses collègues du bureau. A son tour, M. le Syndic remercie ses collègues ainsi que le conseil et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à chacun.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h50.

Le Président:

La secrétaire: